

Avis de constitution

SOCIETE « FRATERNITE COULIBALY GROUPE » en abrégé « FCG »

Siège Abidjan - Adjamé Saint Michel, Rue Menant à  
l'Hôpital Général, EN Face de la Banque BHCI., Lot 1857,  
Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRATERNITE COULIBALY GROUPE

» en abrégé « FCG »

Objet : IMPORTATION DE MARCHANDISES DIVERSES -  
COMMERCE GENERAL - BTP - PRESTATIONS DE SERVICES.  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan - Adjamé Saint Michel, Rue Menant à  
l'Hôpital Général, EN Face de la Banque BHCI., Lot 1857,  
Ilot 15

Dirigeant(s) M COULIBALY LACINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00877 du 29/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11305/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

